

# L'INSCRIPTION SUR LISTE ELECTORALE

## COMMENT OBTENIR UNE CARTE D'ELECTEUR A JOUY-LE-MOUTIER ?

TEXTES DE RÉFÉRENCE :  
code électoral « conditions  
d'inscriptions sur une liste  
électorale ».

Pour pouvoir voter aux élections locales, nationales et européennes, il faut être inscrit sur les listes électorales.

### Conditions

- Etre citoyen Français ; (sauf conditions particulières\*)
- avoir 18 ans et plus ;
- jouir de ses droits civiques et politiques.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans  
(qui se sont fait recenser à 16 ans).

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes électorales doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

\*Conditions particulières : Les citoyens européens résidant à Jouy-le-Moutier peuvent s'inscrire sur les listes municipales complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes.

### Démarches pour s'inscrire sur les listes électorales :

- A la mairie de votre domicile (ou de sa résidence : dans ce dernier cas, il faut y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois)
- A la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans
- A la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence en tant que fonctionnaire public.

Il vous sera remis un formulaire de demande d'inscription qui devra être rendu avec les documents cités ci-dessous.

## DOCUMENTS À FOURNIR (photocopie et original)

- Carte nationale d'identité ;
- un justificatif de domicile récent ;
- en cas d'hébergement, une attestation de domicile de l'hébergeant ainsi que sa pièce d'identité et son justificatif de domicile récent.

Vous avez la possibilité de remplir en ligne le formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales sur [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr). Dans ce cas, vous devez l'imprimer puis vous présenter avec cet imprimé et les documents nécessaires à la mairie.

*\*A NOTER : votre inscription sera effective après avis de la commission municipale des listes électorales.*

Vous recevrez ensuite votre carte d'électeur à votre domicile.

## OÙ S'ADRESSER ?

MAIRIE ANNEXE  
9, allée de Jouy  
Tél. 01 34 43 94 20

## HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	8h30 / 12h - 13h30 / 18h
Mardi	8h30 / 12h - 13h30 / 18h
Mercredi	8h30 / 12h - 13h30 / 18h
Jeudi	8h30 / 12h
Vendredi	8h30 / 12h et de 13h30 / 18h
Samedi	8h30 / 12h

